

Les chiffres du marché français de la banque et de l'assurance, rapport 2016



L'ACPR a publié, le 2 octobre 2017, son rapport annuel sur

« **Les chiffres du marché français de la banque et de l'assurance 2016** ».

Il est consultable, dans ses versions française et anglaise, sur le site Internet de l'Autorité.

Tenant compte des dernières sources de données disponibles, le rapport présente et analyse les chiffres clés de l'activité et des résultats des secteurs français de la banque et de l'assurance.

Pour le secteur bancaire, les statistiques présentées consistent en l'agrégation des données individuelles établies sur base sociale et consolidée et couvrent les données CRD IV. Cette partie a été enrichie de tableaux et graphiques sur les ratios de liquidité de court terme (LCR) et de levier. Pour le secteur des assurances, le rapport présente pour la première fois les données issues du régime Solvabilité II.

Cette année, l'analyse est illustrée et complétée par des comparaisons européennes pour les deux secteurs.

Consultez les chiffres du marché français de la banque et de l'assurance, rapport 2016.

Comparaisons européennes en assurance

Au 31 décembre 2016, le total du bilan prudentiel agrégé des assureurs soumis aux remises trimestrielles Solvabilité II de l'Union européenne s'élève à 11 140 milliards d'euros. Les deux tiers du bilan sont détenus par trois pays : le Royaume-Uni (2 709 milliards d'euros), la France (2 568 milliards d'euros) et l'Allemagne (2 164 milliards d'euros). L'actif net (assimilable aux fonds propres) représente 1 396 milliards d'euros au niveau européen : avec 265 milliards d'euros d'actif net, la France occupe la deuxième place, derrière l'Allemagne (425 milliards d'euros).

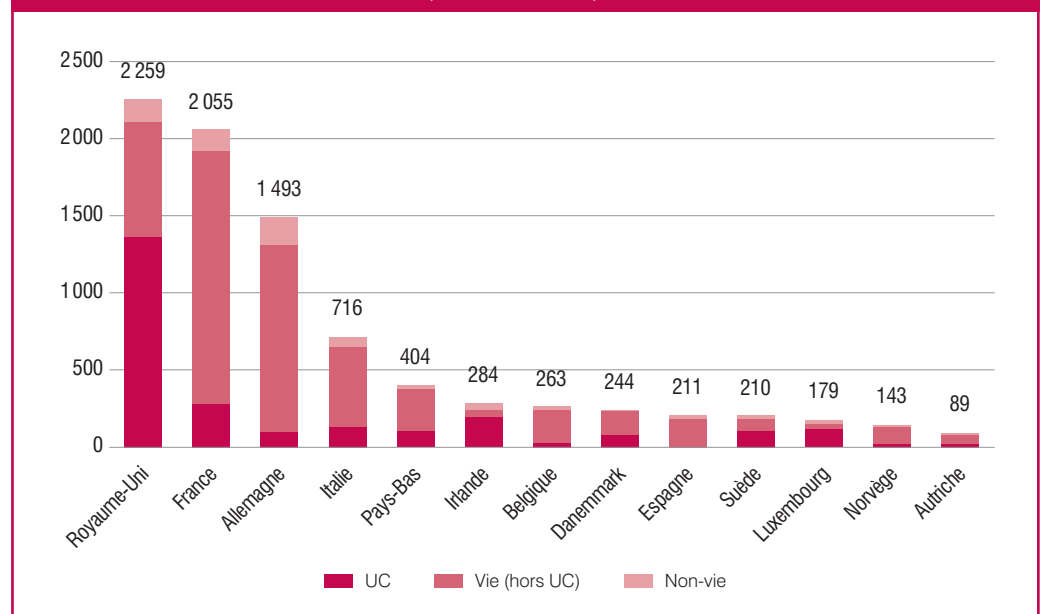
La structure du bilan agrégé par pays est globalement comparable, à l'exception du Royaume-Uni et de l'Irlande qui présentent une part importante de placements sous la forme de contrats en UC

(unités de compte), soit environ la moitié de leur total de bilan et plus de la moitié des placements UC de l'Union.

Fin 2016, la France se situe en deuxième position avec 76 milliards d'euros de primes acquises d'assurance non-vie en affaires directes, juste après le Royaume-Uni (77 milliards d'euros). Après prise en compte des acceptations en réassurance, la France (95 milliards d'euros) passe en troisième position derrière le Royaume-Uni (113 milliards d'euros) et l'Allemagne (101 milliards d'euros).

La solvabilité reste largement satisfaite, avec un taux de couverture du SCR atteignant 228 % au niveau de l'Union européenne, la France étant très proche de la moyenne avec 223 %.

PROVISIONS TECHNIQUES DES ASSUREURS DES PRINCIPAUX PAYS EUROPÉENS AU 4^E TRIMESTRE 2016, VISION SOLO, EN MILLIARDS D'EUROS



Comparaisons européennes en banque

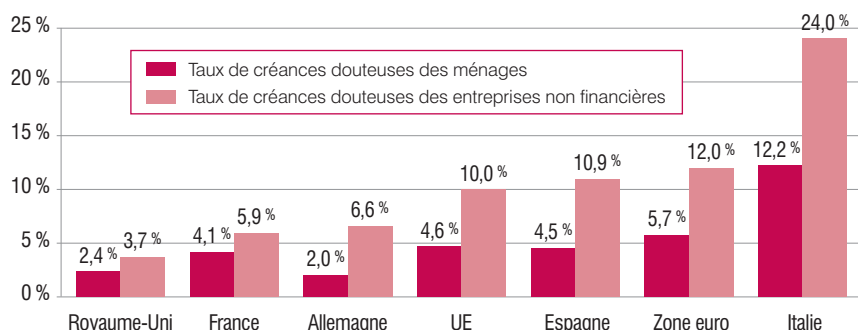
Du point de vue de la solvabilité, les groupes bancaires français présentent, au 31 décembre 2016, un ratio agrégé CET1 (fonds propres de meilleure qualité) de 13,7 %. Cela les situe dans la moyenne de la zone euro (13,9 %), entre le Royaume-Uni (13,8 %) et l'Espagne (12,7 %).

Quant aux taux de créances douteuses, les groupes français affichent de meilleurs ratios que la moyenne de leurs homologues européens ou de la zone euro, tant sur le secteur des ménages que sur celui des entreprises non financières.

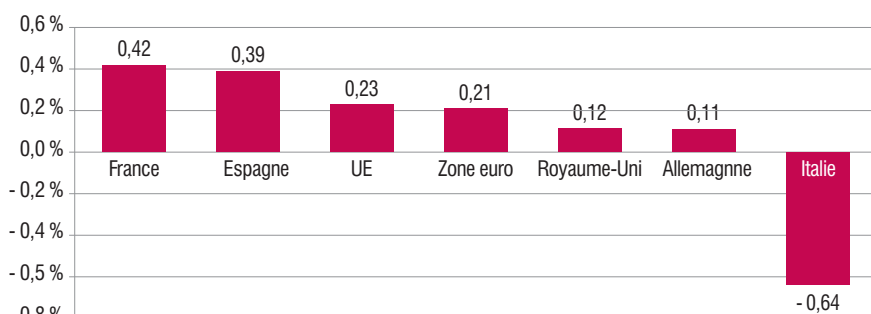
La rentabilité globale des actifs (ROA) des groupes bancaires domestiques français progresse légèrement en 2016 (0,42 % après 0,41 % en 2015). Les groupes français présentent une rentabilité nettement supérieure à celle des groupes de la zone euro (0,21 %) sur cet indicateur.

Le rendement net agrégé des capitaux propres (ROE) confirme la bonne rentabilité des groupes français, le ratio 2016 (6,5 %) étant également bien supérieur à la moyenne de la zone euro (3,2 %). Cette performance s'explique notamment par l'importance des commissions et des revenus tirés des activités d'assurance, de marché, de banque de financement et d'investissement, et de gestion d'actifs.

TAUX DE CRÉANCES DOUTEUSES AU 31 DÉCEMBRE 2016



RÉSULTAT NET / TOTAL DE BILAN (RETURN ON ASSETS, ROA)



Chiffres 2017 – résultats du premier semestre des grands groupes bancaires français

Au premier semestre 2017, les grandes banques françaises¹ ont publié des bénéfices proches de ceux établis l'an dernier pour la même période, légèrement supérieurs à 14 milliards d'euros. La rentabilité dégagée sur les capitaux propres s'inscrit cependant en légère baisse, à 7,1 %, compte tenu de l'augmentation de ces derniers de 4,6 % sur un an, essentiellement par l'intégration des bénéfices réalisés et non distribués.

Dans un environnement contraint notamment par le faible niveau des taux d'intérêt, les revenus des banques françaises ont résisté, progressant même de 5,4 % en retraitant les éléments exceptionnels qui ont marqué les résultats des premiers semestres 2016 et 2017. Sensibles au bas niveau des taux, les activités de banque de détail en France et en Europe ont été les plus affectées. En particulier, les

revenus de la banque de détail en France se sont repliés de 1,4 % par rapport au semestre 2016. Malgré une croissance des encours de crédits assez forte dans la plupart des réseaux, la diminution des revenus nets d'intérêts s'est poursuivie mais a été atténuée par la hausse des commissions bancaires et financières.

Les banques françaises ont toutefois pu tirer parti de revenus plus dynamiques dans d'autres lignes de métier, notamment avec des hausses de 7,4 % dans les activités d'assurance, de gestion d'actifs et de banque privée, et de 9,4 % dans la banque de financement et d'investissement, ligne d'activité qui a continué sur la tendance positive observée au second

semestre 2016, alors que ses résultats du premier semestre 2016 avaient été affaiblis par la baisse des marchés, en lien avec les craintes d'un ralentissement de la croissance mondiale et les incertitudes sur le secteur pétrolier.

L'environnement de taux bas a, par ailleurs, eu un effet favorable sur les coûts, contrebalançant son incidence sur les revenus. Reculant de 30 % au premier semestre 2017, le coût du risque des banques françaises n'atteint plus que 5 % des revenus. Il se rapproche ainsi des niveaux atteints avant la crise, en 2006 (3 %), loin du plus haut niveau observé en 2009 (20 %).

1. BNP Paribas, Société Générale, Crédit Agricole, BPCE, CM11-CIC et la Banque Postale.